

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT SENEGAL

**Nom du Projet** : Lutte contre les MST et le VIH/SIDA au niveau des structures et organisations de prise en charge des personnes en situation de handicap

**Ligne de Service** : VIH/SIDA, Droits Humains et Genre

**Agence d'exécution** : Convention de financement entre la Coopération luxembourgeoise, le PNUD et le CRPH du 17 janvier 2007, les activités sont exécutées par le bénéficiaire

**Lieu** : SENEGAL

**Fonds** :

Donateurs	Libellé Fonds	Montants
<u>Luxembourg</u>	<u>Fonds Micro-projets – CoopSenlux 2006</u>	5 .000.000 FCFA

**Années** : 2007

**Liens MDGs** : Les **objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** illustrent de quelle manière les engagements liés au développement international excluent les personnes handicapées. Le lien est évident et ces objectifs ne pourront pas être atteints si les activités de développement excluent les personnes handicapées.

Le 1<sup>er</sup> objectif demande la « réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ». On estime qu'il y a plus de 600 millions de personnes handicapées à travers le monde, la prévalence variant de 3 à 20 % selon les pays. Les Nations Unies estiment que 82 % des personnes handicapées vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ces chiffres montrent que la pauvreté et le handicap sont étroitement liés. Il s'agit d'une relation dialectique : la pauvreté est à la fois cause et conséquence du handicap. En effet, dans la moitié des cas, les causes du handicap sont liées à la pauvreté (notamment à la malnutrition).

Le 2<sup>e</sup> objectif vise à « assurer l'éducation primaire pour tous ». Dans ce domaine également, les personnes handicapées sont victimes d'une extrême négligence. Dans les pays en développement, seuls 1 à 2 % des enfants handicapés reçoivent une éducation ordinaire. Ce chiffre indique clairement qu'il faut modifier les systèmes éducatifs pour permettre à chacun de s'instruire.

Le 7<sup>e</sup> objectif vise la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies, Le Sénégal est un pays caractérisé par une épidémie de type concentré en raison de la faible prévalence du VIH/SIDA ; la prévalence est estimée à 0,7% de la population générale par l'EDS IV de 2005. Toutefois, l'on note une prévalence plus élevée chez les femmes (Sex ratio > 2) de même qu'une disparité selon les régions : prévalence > 2 en

Casamance ; ainsi que des taux de prévalence élevé chez les professionnelles du sexe (entre 11 et 30%) et chez les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (21,5% en 2004).

En effet, les personnes en situation handicapées qui, représentent plus de 10% de la population du Sénégal, sont exposées aux conséquences de la pauvreté endémique dans les zones périurbaines et rurales. Ces personnes ont besoin d'avoir accès à une information et une protection spécifique sur le VIH/SIDA

Ces trois exemples montrent que les OMD ne peuvent en aucun cas être atteints si les personnes handicapées sont exclues des projets de développement.

**Description du Project** : Le présent micro projet vise à contribuer à la protection des personnes handicapées contre les IST et le VIH/SIDA

**Objectifs spécifiques:**

- 1- renforcer les capacités techniques des personnes handicapées dans le domaine de la lutte contre les IST et le VIH/SIDA
- 2- sensibiliser les personnes handicapées au niveau des structures d'éducation et de formation spécialisées et des organisations communautaires (des régions de Dakar, Thiès, Saint Louis, Kaolack, Fatick, Louga et Ziguinchor) avec des outils adaptés (braille- langages des signes) sur les meilleurs comportements face aux MST et la pandémie du VIH/SIDA
- 3- assurer un système de suivi pour la prévention des IST et du VIH/SIDA au niveau de la communauté des personnes handicapées des régions ciblées

**Activités :**

1. Organiser un atelier de formation, à Mbour, de 20 relais des régions de Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor, sur les connaissances de base des MST et du VIH/SIDA, du « counseling » et les techniques d' IEC.
2. Elaborer un outil de sensibilisation spécifique aux handicapés visuels (en braille)
3. Organiser dans toutes les structures d'éducation et de formation spécialisées ainsi qu'au niveau des organisations de personnes handicapées présentes dans les régions ciblées par le projet, des séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA
4. Faire le suivi de toutes les activités du projet réalisées à Dakar et dans les régions ciblées, avec des outils conçus à cet effet

**Principales Réalisations** :

1. 20 relais (dont 10 femmes) formés et disponibles pour développer des activités d'information et de sensibilisation dans le domaine de la lutte contre les MST et le VIH/SIDA

2. 34 séances d'information et de sensibilisation (cf. planning des séances) sur les meilleurs comportements face aux MST et la pandémie du VIH/SIDA sont animées par les relais dans les localités ciblées par le projet.
3. Elaboration d'outils de sensibilisation en braille

**(Prière rajouter les documents du projet + photos)**

**Dossier de candidature pour un appui microprojet**

**PROPOSITION DE MICRO-PROJET**

**I. IDENTITE DU DEMANDEUR**

**1.1 DESCRIPTIF**

Nom de l'organisation : Centre de Ressources pour la Promotion des Droits des Personnes Handicapées (CRPH), structure d'appui aux personnes handicapées et à leurs organisations créée par l'association HANDICAP FormEduC

Date de création : 2003

Responsable : Monsieur Oumar DIOP, Coordonnateur du CRPH

Coordonnées complètes : Sicap Liberté 6 Villa n° 6018 Dakar BP : 7520 Médina  
Code Postal 12 022  
Tel & Fax (221) 867-17-05 / GSM (221) 687-64-11 / 639-03-44

E-mail : [formeducrph@sentoo.sn](mailto:formeducrph@sentoo.sn) et/ou [oumardiophfe@yahoo.fr](mailto:oumardiophfe@yahoo.fr)

Type d'organisation : Association

Reconnue par l'Etat : oui  Récépissé n° 10370 / MINT/DAGAT/DEL/AS

Coordonnées bancaires : ECOBANK Tiléne compte n° 0200.50594.01024

**1.2 ORIGINES ET EVOLUTION STRUCTURELLE**

Militant bénévolement depuis 1982 au sein d'organisations de la société civile, un groupe d'individus a créé, *en juin 1999*, une association, dénommée « HANDICAP FormEduC » (HANDICAP, Formation, Education, Communication et Culture). Cette organisation dont la principale mission est d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées par la formation et l'éducation, le changement des habitudes culturelles et la communication sociale, privilégie des approches, à la fois globale, partenariale, territoriale et participative du handicap.

La vision de Handicap FormEduC a été matérialisée, grâce au partenariat fécond entre Handicap FormEduC/Ville de Dakar/OSIWA, par la création, *en avril 2003*, du Centre de Ressources pour la Promotion des Droits des Personnes Handicapées (CRPH). Cette structure, enclenchant une dynamique partenariale sans précédent, a

réalisé depuis sa création plusieurs activités ayant impliqué l'ensemble des acteurs du secteur intervenant dans les 11 régions du Sénégal.

### **1.3 DOMAINES D'INTERVENTION**

Le CRPH, privilégiant une approche partenariale, a réalisé sur l'ensemble du territoire national plusieurs actions de plaidoyer, de formation, de sensibilisation, d'activités génératrices de revenu et de recherche visant la promotion et la protection des droits des personnes handicapées au Sénégal.

### **1.4 GRANDES REALISATIONS ET ORIENTATIONS DU CRPH**

Depuis sa création en 2003, le CRPH a orienté son intervention dans les domaines du plaidoyer et du renforcement des capacités des personnes handicapées en vue d'améliorer leurs habitudes de vie et de favoriser leur participation sociale.

Pendant les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> phases du CRPH, plusieurs actions ont pu être réalisées, parmi lesquelles on peut citer, entre autres :

- un séminaire national de plaidoyer, organisé au Sénégal en juillet 2003, sur les normes architecturales attentives aux personnes handicapées ;
- des journées de sensibilisation sur les droits des personnes handicapées ;
- des journées d'information sur la prévention des handicaps et des maladies handicapantes, en particulier sur l'impact néfaste des mines antipersonnelles utilisées dans les conflits armés, notamment en Casamance ;
- l'appui à la création au Sénégal d'un centre de Télétravail et d'un site web au profit des personnes handicapées. Ces activités ont été développées en partenariat avec l'ONG Forut Sénégal, le CRDI, le Ministère du Développement Social et quelques autres organisations de personnes handicapées (OPH) ;
- la réalisation de deux études portant, l'une sur les stratégies de prise en charge et d'intégration des personnes handicapées et l'autre sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées du Sénégal ;
- une visioconférence internationale sur la situation des personnes handicapées au Sénégal ;
- des séminaires de formation sur les NTIC organisés dans les locaux du CRPH. Il s'agit d'initier périodiquement avec une approche inclusive (implication de personnes non handicapées et en tenant compte du Genre) au Webmastering, bureautique, réseaux, maintenance etc.
- des séminaires inter régionaux de formation en techniques de plaidoyer et de lobbying à Saint Louis, Kolda et Mbour avec des participants venant des 11 régions. Ces séminaires ont regroupé tous les acteurs du secteur (représentants d'OPH, de travailleurs sociaux, ONGs etc.)
- un séminaire de sensibilisation des médias sur les questions relatives aux personnes handicapées ;
- un atelier national d'élaboration et de validation d'un programme national plaidoyer pour la promotion des droits des personnes handicapées.

Ces activités ont permis de renforcer les capacités techniques et politiques de plusieurs acteurs dans le domaine du Handicap, notamment la promotion et la protection des droits des personnes handicapées, et l'appropriation des NTIC. Par ailleurs, au niveau national, des réseaux ont été créés dans chaque région et au niveau du CRPH, un Comité scientifique appuie la structure dans la conception et l'orientation de certaines activités. Au niveau sous régional et international, le CRPH a effectivement participé au processus d'élaboration de la Convention Internationale relative aux Droits des personnes Handicapées (CIDPH), adoptée le 13 décembre 2006. Il envisage de vulgariser cet instrument juridique international et de réaffirmer son ancrage dans le plaidoyer pour la promotion et la protection des droits fondamentaux. Aussi, les résultats des évaluations faites à la fin de chacune des différentes phases du CRPH ont mis à l'évidence un impact positif et la nécessité de poursuivre les activités à travers une 3<sup>ème</sup> phase.

### **1.5 CAPACITES À GERER ET À METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS**

1.5.1 Expériences dans des projets similaires :

Le CRPH est lui-même un projet de l'association Handicap FormEduC qui, depuis avril 2003, a bénéficié de l'appui financier de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), la Banque Mondiale, le Gouvernement du Sénégal (à travers la Direction de l'Action Sociale et l'Agence du Fonds de Développement Social, etc.), la Commune d'arrondissement de Dakar Plateau et de la Ville de Dakar pour un montant de plus 165 Millions de F CFA.

Aussi, le CRPH a mis en place un cadre institutionnel léger et opérationnel pour l'exécution de toutes ses activités. Il s'agit notamment de :

- une unité de coordination du CRPH
- un comité de pilotage composé de représentants de l'Etat, des ONG, de l'Institut Africain de Réadaptation, des organisations des personnes handicapées, des écoles nationales de formations
- trois comités inter régionaux de suivi des activités du CRPH pour les régions nord, du centre et du sud-est du Sénégal
- un comité scientifique chargé de superviser des études et recherches.

Grâce à ce dispositif organisationnel, le CRPH participe activement à la l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de promotion et protection sociale des personnes handicapées au Sénégal. Les responsables du CRPH ont également participé à plusieurs assises internationales relatives à la convention des droits personnes handicapées.

Le CRPH fait des rapports d'activités et financiers périodiques qu'il envoie à ses différents partenaires. Il a également inscrit dans sa logique d'intervention l'évaluation de ses activités.

#### 1.5.2 Ressources (financières, matérielles, humaines, autres)

Le CRPH dispose de ressources autonomes depuis sa création :

- une équipe de coordination pluridisciplinaire de 10 personnes : 1 Coordonnateur, 1 Responsable Administratif et Financier, 1 Responsable de la Documentation, 1 Responsable technique (Réseaux, maintenance), 1 logisticien, 1 Secrétaire, 3 agents de service et d'entretien et 1 Conseiller technique bénévole (Spécialiste en socio économie). Par ailleurs, le CRPH bénéficie de l'appui de plusieurs bénévoles et accueille des stagiaires.
- une villa à la SICAP Liberté 6 subventionnée par la Ville de Dakar, servant de siège au CRPH avec des aménagements pour des sessions de formation et réunions de l'association.
- du mobilier de bureau (bureaux, armoires, chaises, photocopieuse, machines diverses)
- du matériel informatique et audiovisuel (une trentaine d'ordinateurs PC et portables connectés sur un réseau local et à Internet, scanners, vidéo projecteur, matériel sono etc.

## II. LE MICRO-PROJET PROPOSE

### 2.1 DESCRIPTION

**Intitulé :**

**LUTTE CONTRE LES MST ET LE VIH/SIDA AU NIVEAU DES STRUCTURES ET ORGANISATIONS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Lieu : Régions de Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Thiès et Ziguinchor

Durée : trois (03) mois      début : décembre 2006      fin : mars 2007

**Coût total du projet : 5 517 500 F CFA**

**Montant sollicité au Fonds micro-projet 2006 : 5 000 000 F CFA**

**Objectif de développement :**

Contribuer à la protection des personnes handicapées contre les MST et le VIH/SIDA

**Objectifs spécifiques:**

- 4- renforcer les capacités techniques des personnes handicapées dans le domaine de la lutte contre les MST et le VIH/SIDA
- 5- sensibiliser les personnes handicapées au niveau des structures d'éducation et de formation spécialisées et des organisations communautaires (des régions de Dakar, Thiès, Saint Louis, Kaolack, Fatick, Louga et Ziguinchor) avec des outils adaptés (braille- langages des signes) sur les meilleurs comportements face aux MST et la pandémie du VIH/SIDA
- 6- assurer un système de suivi pour la prévention des MST et du VIH/SIDA au niveau de la communauté des personnes handicapées des régions ciblées

**Résultats escomptés :**

- 1-1- 20 relais (dont 10 femmes) formés et disponibles pour développer des activités d'information et de sensibilisation dans le domaine de la lutte contre les MST et le VIH/SIDA
- 2-1- 34 séances d'information et de sensibilisation (cf. planning des séances) sur les meilleurs comportements face aux MST et la pandémie du VIH/SIDA sont animées par les relais dans les localités ciblées par le projet.

**Activités :**

- 1-1-1- Sélectionner 20 relais (10 hommes et 10 femmes) devant bénéficier d'une formation sur les MST et le VIH/SIDA et animer des séances de sensibilisation
- 1-1-2- Organiser un atelier de formation, à Mbour, de 20 relais des régions de Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Saint-Louis, Thiès et Ziguinchor, sur les connaissances de base des MST et du VIH/SIDA, du « counseling » et les techniques d'IEC.
- 1-1-3- Elaborer un outil de sensibilisation spécifique aux handicapés visuels (en braille)
- 2-1-1- Organiser dans toutes les structures d'éducation et de formation spécialisées ainsi qu'au niveau des organisations de personnes handicapées présentes dans les régions ciblées par le projet, des séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA
- 3-1-1- Faire le suivi de toutes les activités du projet réalisées à Dakar et dans les régions ciblées, avec des outils conçus à cet effet
- 3-1-2- Faire des rapports partiels des principales activités et un rapport de bilan global à la fin du projet

### III. BUDGET PREVISIONNEL

#### 3.1 ESTIMATION DU COUT DU PROJET

##### 3-1-3- Atelier de formation des relais

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total
Transports participants	25 pers.X 5 jours		205 000
Prise en charge des participants hors Département	25 pers. X 5 jours	17 000	2 125 000
Fournitures de bureau	25 pers.	2 500	62 5000
Indemnités Formateurs	2 pers. X 5jours	70 000	700 000
Indemnités encadrement	3 pers. X 5 jours	10 000	150 000
Location salles	2 salles X 5 jours	25 000	250 000
Reproduction documents		forfait	50 000
Presse et communication		forfait	50 000
Banderoles	3	25 000	75 000
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>3 667 500</b>

##### 3-1-5-1- Animation/ Sensibilisation

Séances de sensibilisation	34 séances	25 000	850 000
Tee Shirts	400	1 500	600 000
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>1 450 000</b>

##### 3-1-5-2- Suivi

Suivi		Forfait	400 000
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>400 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>5 517 500 F.CFA</b>

#### 3.2 PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

##### 3-2-3- Atelier de formation des relais

Désignation	MCL	Fonds propres	Total
Transports participants	205 000		205 000
Prise en charge des participants hors Département	2 125 000		2 125 000
Fournitures de bureau		62 500	62 500
Indemnités Formateurs	700 000		700 000
Indemnités encadrement	150 000		150 000
Location salles	250 000		250 000
Reproduction documents	50 000		50 000
Presse et communication	45 000	5 000	50 000
Banderoles	75 000		75 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>67 500</b>	<b>3 667 500</b>

##### 3-2-5-1- Animation/ Sensibilisation

Séances de sensibilisation	800 000	50 000	850 000
Tee Shirts	600 000		600 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>50 000</b>	<b>1 450 000</b>

##### 3-2-5-2- Suivi

Suivi		400 000	400 000
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>400 000</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 000 000</b>	<b>517 500</b>	<b>5 517 500</b>
----------------------	------------------	----------------	------------------

### Planning prévisionnel d'exécution (Chronogramme)

Dates	Régions	Activités	Nombre personnes concernées	Localités
Du 18 au 19 décembre 2006	Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis, Thiès et Ziguinchor	Sélection des relais	6 relais	Dakar
			2 relais	Fatick
			2 relais	Kaolack
			2 relais	Louga
			2 relais	Saint Louis
			4 relais	Thiès
			2 relais	Ziguinchor
Du 18 au 19 décembre 2006		Choix des formateurs	2	
Du 18 au 25 décembre 2006		Elaboration de supports spécifiques de formation et de sensibilisation		
Du 21 au 26 décembre 2006		Atelier de formation des relais	- 20 relais - 2 formateurs - 3 personnes ressources	Campement le Soleil à Mbour
De janvier à mars 2007	Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis, Thiès et Ziguinchor	Séances de d'information et de sensibilisation des personnes handicapées	- 20 relais	<p><b>Dakar :</b> Liberté 6 (CRPH), UCAD (association des étudiants handicapés), Siège UJHAD, Grande Cathédrale, Hôtel Croix du Sud, Mosquée rue Blanchot, Coopérative des aveugles à Thiaroye</p> <p><b>Fatick :</b> Siège URAPH</p> <p><b>Kaolack :</b> Siège URAPH</p> <p><b>Saint Louis :</b> Siège URAPH</p> <p><b>Louga :</b> Siège URAPH et Darou Moukhty</p> <p><b>Thiès :</b> INEFJA, Cayar, CPRS, Siège ANAS, VRS Mballing, Touba Peycouckh, Centres de Mbour, Tivaouane et Ndiagianio</p> <p><b>Ziguinchor :</b> Siège URAPH, Siège Association Sénégalaise des Victimes de Mines (ASVM), VRS Djibélor</p>
De Décembre 2006 à Mars 2007	Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis, Thiès et Ziguinchor	-- Elaboration des outils de suivi - Suivi des activités - Rédaction des rapports d'étape et du rapport final	- Membres du comité de coordination du CRPH - 20 relais	Dakar et autres régions et localités ciblées par le projet

**Transport participants atelier de formation**

<b>Régions</b>	<b>Nombre participants</b>	<b>Transport aller/retour par personne</b>	<b>Total</b>
Dakar	9	7 000	63 000
Thiès	4	4 000	16 000
Saint Louis	2	12 000	24 000
Louga	2	12 000	24 000
Kaolack	2	7 000	14 000
Fatick	2	7 000	14 000
Ziguinchor	2	25 000	50 000
<b>TOTAL</b>			<b>205 000</b>